

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement (DREAL)
Pays de la Loire

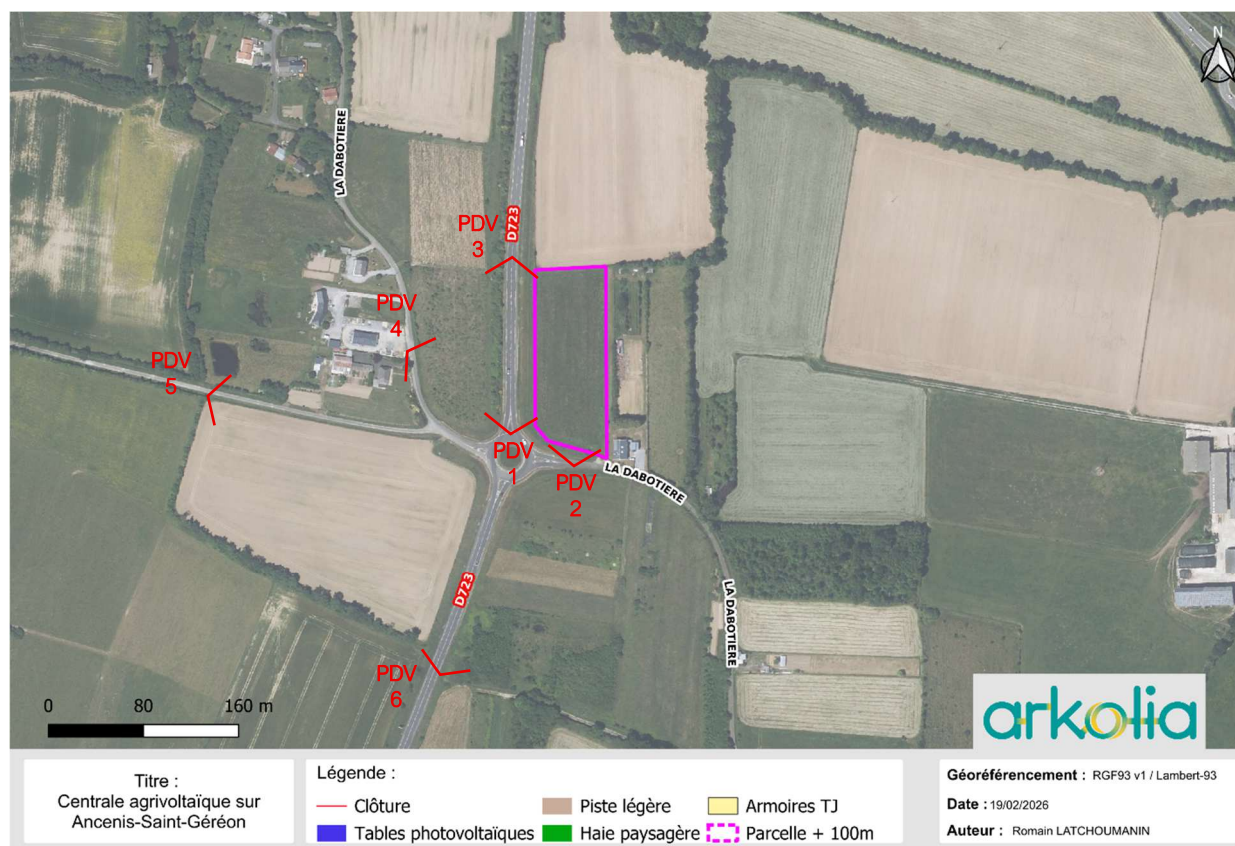
5 rue François Giroud
44200 Nantes

A Mauguio, le 19 Février 2026

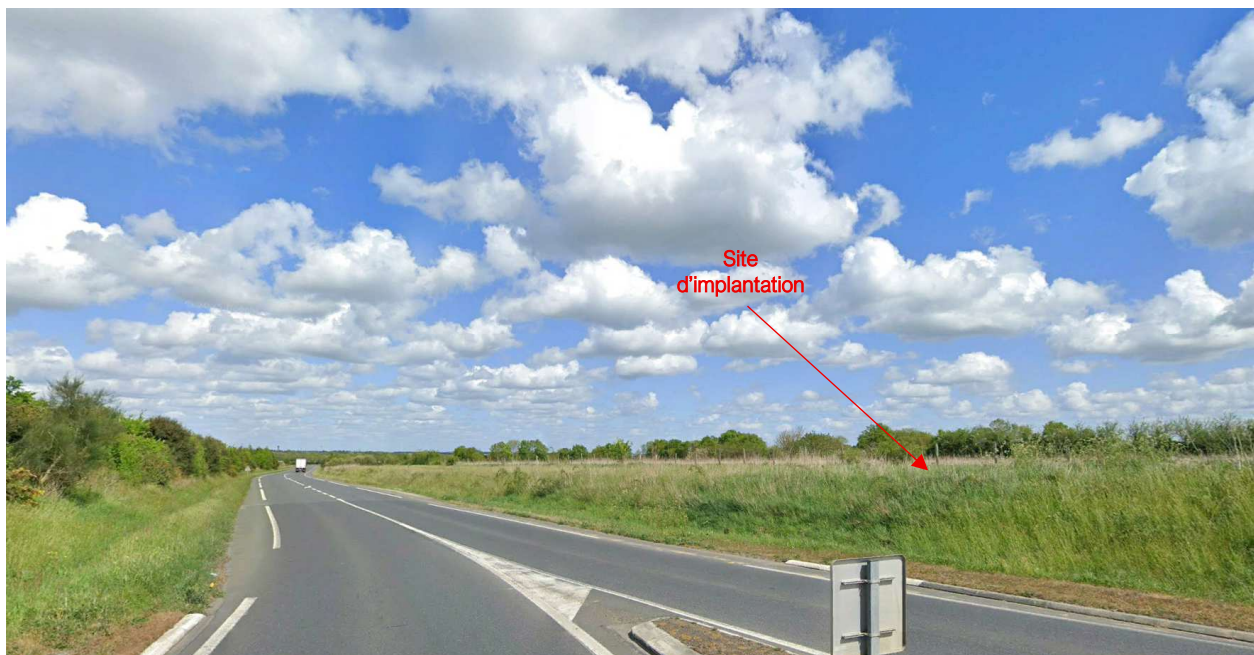
Interlocuteur Arkolia :

M. LATCHOUMANIN Romain
Ingénieur projets photovoltaïques au sol
Mail : rlatchoumanin@arkolia.com
Tel : 06 33 69 22 56

Pièce : Annexe obligatoire n° 4 (Photographies) / Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

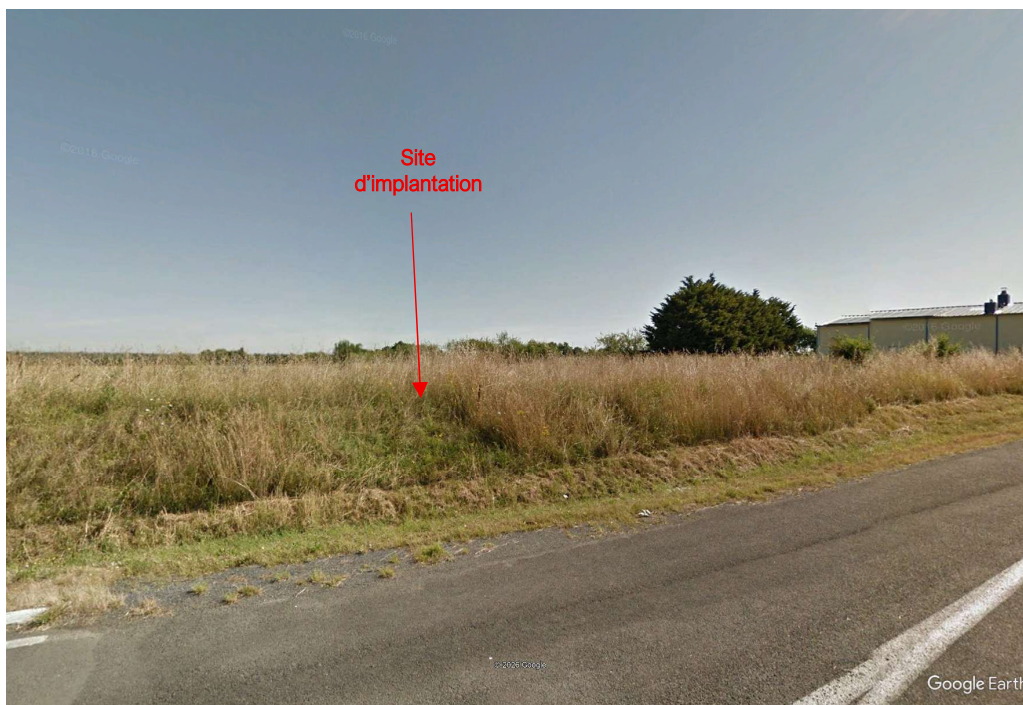


Plan des points de vue rapprochés (2025)



Point de vue 1 (04/2025)

Depuis le rondpoint de La Dabotière. Le terrain est facilement visible. Néanmoins, avec les haies paysagères prévues (feuillages persistants), le parc agrivoltaïque ne devrait plus être visible au bout de quelques années. Les haies viendront aussi empêcher toute gêne de réfléchissement pour les usagers de la route.



Point de vue 2 (04/2025)

Au sud du site, à proximité immédiate. On constate que le terrain est légèrement surélevé par rapport à la route, et ce de manière plus prononcée en se rapprochant du rondpoint de la Dabotière. Les haies viendront parfaitement masquées les visibilités sur le parc.



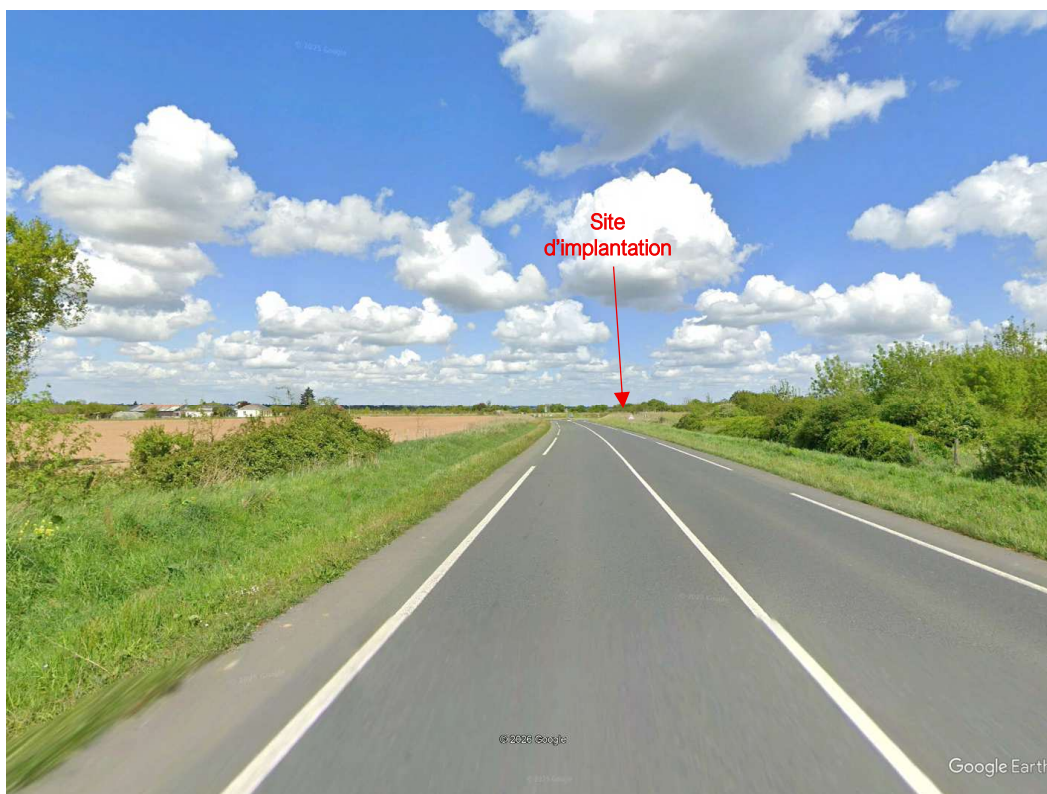
Point de vue 3 (04/2025) : Au nord du rondpoint de la Dabotière, depuis la D464



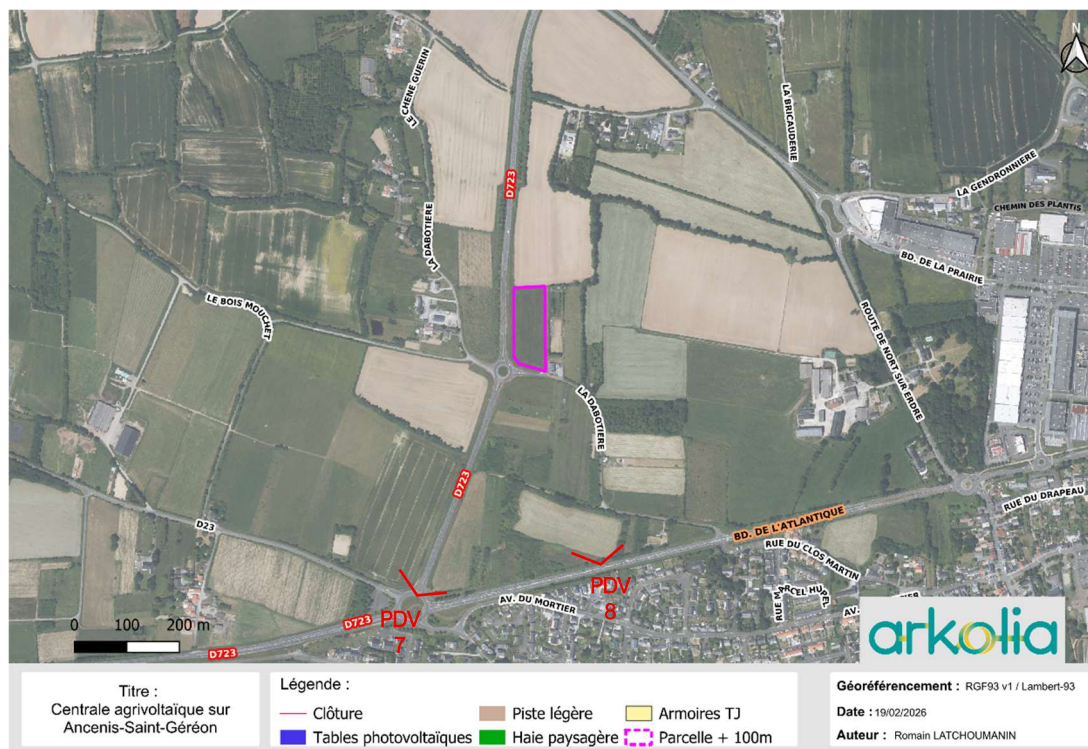
Point de vue 4 (04/2025) : De l'autre côté de la D464. Aucune visibilité n'est possible sur le parc.



Point de vue 5 (04/2025) : Aucune visibilité n'est possible. Chemin entre la route de la Dabodière et la route Le Bois Mouchet.



Point de vue 6 (04/2025) : On arrive à distinguer le site d'implantation au loin.



Plan des points de vue éloignés (2025)



Point de vue 7 : Le site n'est pas perceptible depuis le Giratoire des Loges



Plan des points de vue 8 : Le site n'est pas perceptible depuis la D723